



RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA QUESTION SOCIALE 2019-2020

Dans un monde où les pauvres sont de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches, quelles propositions pour plus de justice sociale ?

Cette synthèse se fonde sur les rapports reçus des 13 régions. L'ampleur du sujet (trop vaste, trop global, trop imprécis, trop politique, risquant de se résumer à des vœux pieux), a découragé certains ateliers. Mais dans l'ensemble, les contributions sont étonnamment convergentes et proposent des mesures nombreuses, diverses mais cohérentes. Il n'a malheureusement pas été possible de les retranscrire toutes littéralement – mais j'ai voulu en garder l'esprit. Citée par une des régions, une phrase de Platon pourrait servir de bannière à tous les rapports : "Si un état veut éviter la désintégration sociale, il doit veiller à ne tolérer aucune augmentation de l'extrême pauvreté comme de l'extrême richesse dans quelque partie que ce soit du corps social, parce que l'une comme l'autre conduisent au désastre. C'est pourquoi le législateur doit veiller à fixer clairement les limites acceptables de la richesse comme de la pauvreté".

Dans un monde où les pauvres sont de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches, quelles propositions pour plus de justice sociale ?

Chiffres et définitions

Pour aborder le sujet, les régions se sont appuyées sur des définitions et des chiffres officiels, quand il en existe. Elles ont donc distingué l'extrême pauvreté, celle où les besoins fondamentaux (se nourrir, être en sécurité) ne sont pas assouvis, de la pauvreté – que l'ONU caractérise par « l'impossibilité de vivre normalement ». Pour les pays européens, est pauvre celui qui dispose de moins de 60% du revenu médian du pays dans lequel il vit. En France, en 2018, l'INSEE a recensé 9,3 millions de pauvres – dont 1,2 million d'enfants. Soit 14,3% de la population française. Un Français sur 7. C'est le taux le plus élevé depuis 1970. Et encore faudrait-il y ajouter, selon l'Observatoire de la Pauvreté, un million d'invisibles – sdf, gens du voyage, ménages étudiants, jeunes adultes hébergés en collectivités, etc. – qui échappent aux statistiques.

La pauvreté ne se résume pas au manque d'argent. Malnutrition (et la cohorte des maladies qui en découlent comme l'obésité), difficulté d'accès au logement, aux soins, à l'éducation, à l'emploi, précarité énergétique, mais aussi espérance de vie réduite, moindre estime de soi, vie culturelle et vie sociale restreintes, impossibilité de maîtriser son destin, de choisir ce que l'on souhaite, ses suites sont sans fin.

A l'autre bout du spectre, les travaux d'OXFAM pour 2020 ont jeté un éclairage cru sur l'extrême richesse. 26 personnes détiennent autant que la moitié la plus pauvre de la planète. Les milliardaires sont presque trois fois plus nombreux qu'il y a dix ans et ils possèdent à eux seuls plus que 60% de la population mondiale. Mais qu'est-ce qu'être tout simplement riche ? il n'en existe pas de définition mondiale unanimement admise. « Il y a des tonnes de littérature sur le seuil de pauvreté, mais l'INSEE ne calcule pas de seuil de richesse », souligne le directeur de l'Observatoire des Inégalités.

Comme la pauvreté, la richesse est multidimensionnelle. Bourdieu parlait de capital – capital économique, culturel, symbolique. C'est ce qui donne du pouvoir sur les autres. Être riche permet de se procurer toutes sortes de biens matériels. Mais aussi de bénéficier d'aides au quotidien (ménage, garde d'enfants, personnel de maison). De conseils financiers sur mesure. C'est être familier de la richesse culturelle et disposer de la richesse sociale, le « portefeuille » de relations que l'on peut mobiliser à son profit. Un certain niveau de richesse permet aussi d'agir sur l'ensemble de la société notamment en achetant des médias, en finançant

des structures d'influence et des partis politiques.

Les inégalités ont-elles augmenté ? L'écart entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus bas était de 1 à 20 il y a cent ans. Il est de 1 à 400 aujourd'hui. Sur les dix dernières années, les salariés ont vu leurs revenus augmenter de 2 % en moyenne par an. Dans le même temps, la fortune des milliardaires a augmenté de 12 % par an. En France, l'indice de Palma (qui exprime le rapport entre la masse des revenus des plus aisés et celle des 40% les plus pauvres) montre une aggravation de la pauvreté sur ces vingt dernières années. Que la classe moyenne se paupérise (comme dans les pays riches) ou qu'elle gagne en pouvoir d'achat (comme dans beaucoup de pays émergents), l'écart entre riches et pauvres s'accroît partout.

La mondialisation a fait reculer l'extrême pauvreté mais a accru la pauvreté. Elle a lancé les nations dans une compétition ravageuse. Au nom de la concurrence libre et non faussée, la doctrine libérale a fait tomber les barrières protectrices des Etats. Parallèlement, l'activité commerciale a muté et a laissé la place à une finance toute-puissante et dérégulée, qui semble ne profiter qu'à quelques-uns sans souci du plus grand nombre. Partout dans le monde (en Irak, au Liban, au Chili, au Soudan en Egypte, en France, etc.), la colère des laissés-pour-compte de la mondialisation déborde. La question des inégalités est au cœur de l'actualité politique et économique. Quelles réponses y apporter ?

Mettre en œuvre plus de justice sociale. Faire en sorte que tous bénéficient des droits les plus étendus grâce à la solidarité collective. Avoir comme objectif une juste répartition des richesses, c'est-à-dire une répartition non pas égalitaire, mais équitable, qui tienne compte de la situation de chacun. Conscients que la dévastation de la planète appauvrira plus encore les pauvres et accroîtra les inégalités, tous les rapports ont inscrit leurs propositions dans le cadre d'une croissance économique maîtrisée et partagée, c'est-à-dire bénéfique à tous durablement et respectueuse de la planète.

Pour atteindre cet objectif de justice sociale, nous étudierons successivement cinq grands chapitres : réorienter le commerce mondial (I), réformer la fiscalité (II), renforcer les services publics (III), garantir un seuil minimal d'inclusion (IV) et renouveler la démocratie (V).

I. Réorienter le commerce mondial

Sur le plan des principes, la pauvreté n'est pas un sujet. L'Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme l'énonce très simplement : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que les services sociaux nécessaires. » C'est évidemment la mise en pratique qui fait problème. Plusieurs rapports soulignent que la pauvreté et l'augmentation des inégalités ne sont pas une fatalité, mais la conséquence de choix politiques. Pour y mettre un terme – ou au moins un frein – la coopération entre Etats doit remplacer la compétition.

La mondialisation du commerce et de la finance s'est construite en même temps que se renforçaient les instances internationales (OMC, ONU, OCDE, Union Européenne). Les sommets mondiaux (G7, G20), les accords de libre-échange se sont multipliés. Pour parvenir à une coopération entre les Etats, les instances régulatrices internationales doivent encore être renforcées. Mais à la condition qu'elles changent l'orientation de leurs politiques et posent comme objectifs non plus seulement croissance, mais la lutte contre la pauvreté et la préservation de la planète. La richesse produite (le PIB) ne peut pas rester le seul critère économique pertinent. Deux régions proposent de prendre également en compte, voire de lui substituer, l'IDHI, l'Indice de Développement Humain ajusté selon les Inégalités. Préconisé par l'ONU, cet indice intègre trois dimensions : une vie longue et en bonne santé, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent. Conscientes que les instances internationales ne changeront pas d'elles-mêmes et que les citoyens, individuellement, sont démunis, plusieurs régions souhaitent que le ONG pèsent plus fortement dans ces négociations.

Pour réduire les inégalités, des mesures économiques doivent d'abord soutenir les pays pauvres. L'annulation de la dette est largement plébiscitée. De même que l'interdiction de la spéculation sur les matières premières et les biens et les denrées alimentaires de première nécessité. La guerre étant une des grandes causes

de pauvreté, un des rapports préconise un moratoire sur les ventes d'armes. Plusieurs autres soulignent l'importance de la pression démographique et proposent la mise en place de programmes permettant un meilleur contrôle des naissances – sur le modèle du Planning familial. Les programmes supranationaux d'aide aux pays émergents – comme les Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU qui auraient dû aboutir en 2015 – doivent être poursuivis. Mais c'est plutôt en partant du niveau local que des solutions doivent être recherchées.

D'autres propositions visent à freiner la course au moins-disant social. Dénoncer les accords commerciaux où l'une des parties ne respecte pas les droits humains. Interdire les délocalisations d'entreprises qui n'ont pas d'autre objectif que le dumping social. Ou les taxer fortement. Ou au moins exiger qu'elles remboursent les aides qu'elles ont perçues. Créer une taxe sur la robotisation. Donner des droits aux nouvelles formes de travail pour combattre l'ubérisation. Renchérir le coût du transport en taxant les carburants des bateaux et des avions. Surtaxer les produits et les services en fonction de leur impact social et environnemental. Bref, jeter les bases d'une concurrence mondiale plutôt loyale que libre.

Plusieurs contributions soulignent la responsabilité des pays riches dans la création des inégalités. La pêche industrielle vide les océans et appauvrit les pêcheurs traditionnels. Ce sont nos multinationales qui encouragent les techniques agricoles à haut risques pour les sols et la santé des populations. Elles aussi qui pillent les sous-sols des pays émergents pour en extraire les terres rares nécessaires à nos smartphone dernier cri. Contents de ne pas polluer chez nous, nous exportons nos déchets sans souci des populations qui auront à les traiter. Nous détruisons les écosystèmes et cette destruction provoque la ruine des économies locales.

Préserver les ressources des pays émergents, respecter les économies locales ne serait que justice. Et cela permettrait aussi de ne pas y engendrer la misère qui pousse les populations à s'exiler. En 2018, la Banque Mondiale a estimé que 140 millions de personnes seront contraintes au déplacement d'ici trente ans si les gouvernements ne sont pas plus ambitieux. Les pays riches ont un rôle à tenir. Créer des programmes d'étude pour mieux évaluer localement l'impact de l'exploitation massive des ressources naturelles et des terres et des changements climatiques. Financer des programmes internationaux d'accès à internet, au micro-crédit, à l'épargne solidaire, à des formations... Développer le commerce équitable, qui permet la juste rétribution des producteurs et un salaire décent pour les employés. Et surtout, comme le préconise l'économiste Ester Duflo, partir de l'expérience du terrain pour mettre en place des solutions locales de lutte contre la pauvreté.

L'idée de relocaliser l'économie dans le respect de l'écologie et de la justice sociale traverse presque toutes les contributions. Privilégier les circuits courts de production et de consommation favorise l'emploi local, réduit les dépenses énergétiques et préserve l'écosystème. Cette solution vaut pour les pays pauvres et émergents, mais aussi pour les pays riches, qui ne devraient plus dépendre de pays tiers pour leurs approvisionnements stratégiques comme, par exemple, les principes actifs des médicaments. Aucun rapport ne suggère le retour de mesures protectionnistes. Mais en revanche, l'idée de taxer les produits et services en fonction de leur impact social et environnemental est avancée. Amplifier à la fois le commerce « circuit court » et le commerce équitable semble indispensable pour parvenir à plus de justice sociale. A cette fin, soutenir et développer l'économie sociale et solidaire, faciliter la création et le financement bancaire des modèles d'entreprises plus responsables, qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale (les SCOP, les SIC, les mutuelles, les associations), doit devenir une priorité.

II. Réformer la fiscalité

La toute-puissance de la finance dans le système économique mondial place évidemment la question de la justice fiscale au centre du débat. Le sentiment que certains ne paient pas leur juste part d'impôt est unanime. Optimisation et évasion fiscales coûtent chaque année 1000 milliards d'euros aux Européens – selon le Parlement européen. Plusieurs propositions visent donc à établir plus de transparence dans le système économique mondial. Lutter véritablement contre les paradis fiscaux et déconnecter les banques qui y sont localisées du système financier global. Exiger des entreprises qu'elles révèlent le montant des impôts et

taxes qu'elles paient dans les pays où elles ont une activité. Rendre accessibles, ouvertes et comparables les données d'attribution des marchés publics, pour lutter contre la corruption. Mettre en place une juridiction supranationale indépendante des Etats pour poursuivre le crime économique (sur le modèle du tribunal international pour les crimes contre l'humanité).

L'accaparement de toutes les richesses par quelques-uns (entreprises ou individus) provoque également une levée de boucliers unanime. Ces surprofits gigantesques doivent être rendus aux Etats et aux entreprises, pour qu'ils soient redistribués à la collectivité. Des mesures entendent limiter ou taxer les surprofits des entreprises. Ainsi, la taxe Tobin sur les transactions monétaires internationales est plébiscitée. Les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) et les multinationales doivent être imposées dans les pays où elles ont leur activité – et non pas dans les paradis fiscaux où elles ont localisé leurs sièges sociaux. Un seuil maximal de distribution de dividendes (à 5 ou 6% par an, comme le préconisent les économistes Joseph Stiglitz et Philippe Aghion) doit freiner la voracité des actionnaires. Certains secteurs, comme les EHPAD, doivent être sortis de la logique de marché. Une des contributions propose enfin de s'inspirer du Global Compact initié par Koffi Annan pour créer un pacte mondial des entreprises. Articulé autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ce cadre d'engagement simple, universel et volontaire pourrait permettre de valoriser les entreprises qui en seraient signataires.

Enfin, les hyper-riches doivent eux aussi contribuer à la solidarité collective. La charité (via les donations, les fondations) n'est pas une solution : loin d'émanciper, elle remet le sort du plus grand nombre au bon vouloir de quelques-uns. C'est par l'impôt qu'il faut agir. La concentration toujours plus grande de la propriété dans les mains de quelques-uns invite à revoir la fiscalité du patrimoine. L'idée de rétablir l'ISF est très souvent avancée. Dans les pas de Thomas Piketty, plusieurs régions proposent d'instaurer un impôt progressif sur le patrimoine dont le produit serait donné à chaque citoyen, à ses 25 ans, pour permettre à tous de disposer d'un capital au moment où il démarre sa vie. D'autre part, la plupart des milliardaires (un sur deux en France) tenant leur fortune d'un héritage, plusieurs rapports repensent les droits de succession. Chacun devrait pouvoir transmettre en franchise de droits un patrimoine moyen, ou qui permette aux héritiers de se loger, mais au-delà, les taxes seraient maximisées. Enfin, les dividendes devraient être plus lourdement imposés. Et la TVA, qui frappe indistinctement tous les consommateurs quel que soit leur niveau de revenus, pourrait être modulée selon un critère d'utilité sociale : très faible sur les produits de première nécessité, alourdie sur les alcools, les armes et les produits de luxe. Conscients que les riches tenteront d'échapper à l'impôt, plusieurs contributions proposent d'adopter le système « universel » américain : tout citoyen est redevable de l'impôt dans le pays dont il a la nationalité – peu important le pays où il réside. Et toutes les régions insistent sur l'urgence à engager une lutte sans merci contre la fraude fiscale.

III. Renforcer les services publics

Deux rapports ont pris soin de préciser que ces mesures fiscales ne visent pas à punir la richesse mais à rendre aux Etats les financements indispensables au bien-être collectif. En effet, à rebours de la politique de privatisation majoritairement suivie dans le monde, l'ensemble des contributions affirment la nécessité de soutenir et développer les services publics, pour réduire les inégalités et mettre un coup d'arrêt à la reproduction sociale.

Et pour commencer, l'État doit reprendre la main sur l'aménagement du territoire. En France, des régions entières ont un accès dégradé voire nul à certains besoins. Deux tiers des habitants de Mayotte, la moitié de ceux de la Guyane, 40% des Réunionnais, un tiers des Guadeloupéens et des Martiniquais et près d'un tiers des habitants de Seine-Saint-Denis vivaient sous le seuil de pauvreté en 2017 (selon l'INSEE). L'État doit garantir l'égalité des territoires.

Et garantir aussi l'égalité des citoyens. Personnes avec un faible niveau de qualification, jeunes adultes de moins de 30 ans, familles monoparentales, habitants des banlieues, travailleurs pauvres, étrangers – la pauvreté touche de préférence certaines catégories de populations. Pour agir, il n'est pas forcément

nécessaire de légiférer de nouveau. Il faudrait déjà appliquer les lois qui ne le sont pas, faute de moyens ou de volonté politique. Donc mettre effectivement en œuvre notamment les lois qui interdisent les discriminations à l'emploi, au logement pour les personnes racisées, celles qui favorisent l'accès à l'école, aux bâtiments, aux transports, à l'emploi pour les personnes handicapées. Au besoin, des mesures de discrimination positives pourraient être prises pour que toutes ces populations aient accès à une vie décente. Par exemple, intégrer les capacités sociales, sportives, les initiatives associatives ou citoyennes comme expériences diplômantes permettrait de valoriser les individus, sans les renvoyer à leur milieu social.

Assurer à tous l'accès à un logement décent en construisant des logements sociaux, en transformant les bâtiments publics abandonnés (comme les casernes), en incitant les communes à revivifier les centre-ville. Garantir l'accès à la santé en créant des lieux de soin de proximité, en encourageant les praticiens (voire en les contraignant) à s'installer dans les déserts médicaux. Construire sur tout le territoire un nombre suffisant de structures d'accueil pour enfants et adultes handicapés. Repenser l'offre de transports sur tout le territoire pour désenclaver les grandes banlieues et les campagnes, en privilégiant les moyens les moins polluants. Et là où la population est moins dense, développer des services publics mobiles. Logement, santé, transport, devraient être le socle minimal accessible à tous.

L'accès à la connaissance et au savoir est aussi une condition indispensable à la réduction des inégalités. Or au contraire, notre système éducatif les reproduit et les amplifie. Tous les rapports insistent sur la nécessité de donner plus de moyens, humains et matériels, à l'école publique. Sur l'urgence à permettre à tous l'accès aux études supérieures, mais aussi à revaloriser l'enseignement technique et les métiers manuels. Une région suggère de doter chaque personne, à la naissance, d'un droit de tirage utilisable tout au long de la vie sur les dépenses publiques éducatives. Multiplier les écoles de la seconde chance, renforcer la formation pour adultes et en simplifier l'accès, enseigner le français aux migrants dès leur arrivée en France contribuerait à réduire la reproduction des inégalités dues à la naissance.

Participer aux échanges et aux nouvelles formes de relations sociales suppose un accès à la culture et aussi aux technologies de l'information et de la communication. Or la fracture numérique s'est creusée de manière profonde : alors même que la plupart des démarches administratives doivent aujourd'hui se faire en ligne, un tiers des Français n'a pas accès à internet – et un bon nombre renonce de fait à faire valoir ses droits. Nous devons mettre un terme à cette maltraitance sociale et institutionnelle et offrir un accès gratuit et assisté à internet dans les bâtiments publics pour les personnes qui en ont besoin.

En somme, et pour l'ensemble des rapports, tous les services publics laissés dans l'indigence ces dernières années – justice, police, armée, services hospitaliers, transports, écoles, et les moyens qui permettent d'y avoir accès doivent être renforcés – le politique devant primer sur l'économie.

Avançant un pas plus loin, une grande partie des contributions préconise un retour à la notion de biens communs – c'est-à-dire de biens soustraits au marché, qui relèvent d'une appropriation, d'un usage et d'une exploitation collectifs. Éléments essentiels à la protection de l'environnement, à la vie et aux relations humaines, certaines ressources naturelles (eau, air, forêts, semences...), des ressources matérielles (énergie, terre cultivable, bâtiments, outil de production...) et des ressources immatérielles (l'art, la connaissance, la santé, la culture) devraient être exclues du monde marchand et être accessibles gratuitement ou à un prix très réduit aux plus démunis. Enfin, un des rapports avance que le droit des brevets (et les appétits des laboratoires) devrait pouvoir être remis en cause par les Etats dans le domaine de la santé – comme l'avait fait l'Afrique du Sud pour lutter contre le sida. La qualité de l'environnement, les services publics ou partagés, les biens communs sont des richesses qui n'entrent dans le patrimoine ou les revenus de personne. Cette richesse collective doit être renforcée et mise au service de tous. Enfin, une des contributions suggère l'adoption par le plus grand nombre d'États possibles d'une Déclaration universelle des Devoirs de l'homme envers les Biens communs l'humanité.

IV. Garantir un seuil minimal d'inclusion

Si la qualité et l'accessibilité des services publics est primordiale pour la collectivité, elle ne suffit pas à assurer à tous la satisfaction des besoins matériels individuels. Or un tiers des Européens appartiennent à une nouvelle classe sociale : le précarariat. Le terme désigne la situation de ceux qui vivent et travaillent dans l'insécurité permanente : carrières fragmentées, emplois précaires, protection sociale et pouvoir d'achat en baisse. Toutes les régions convergent pour demander un droit à un niveau de vie décent pour chaque être humain.

La redistribution doit permettre à tous d'atteindre le seuil minimum d'inclusion : c'est-à-dire ce que toute personne doit recevoir pour vivre dignement. Ce filet social comprend évidemment de quoi satisfaire les besoins vitaux – logement, éducation, santé et travail. Mais aussi ce qui permet de se sentir « inclus » dans la société – disposer d'un téléphone, d'une liaison internet, d'une chambre séparée pour chaque enfant de sexe différent, d'une voiture... Partant des besoins des individus, l'Observatoire National de la Pauvreté a fixé ces « revenus minimum décents » pour 2018 à 1424 € pour une personne active, vivant seule dans un parc social et à 3 284 € pour un couple avec deux enfants. Ces revenus minimum décents doivent fixer un objectif à la redistribution.

Pourtant la question d'un revenu universel (ou de base, ou d'existence) fait débat. D'abord à cause de la crainte parfois exprimée de l'assistanat. Mais aussi parce que ces expressions recouvrent en fait deux propositions. La première vise à unifier l'ensemble des prestations sociales, pour les rendre plus lisibles et plus accessibles. La seconde, plus novatrice, envisage qu'un revenu permettant de vivre soit versé à chaque citoyen, du seul fait de son existence, sans contrepartie. L'une et l'autre visent cependant dans le fond le même objectif : que chacun puisse être toujours assuré d'avoir les moyens de vivre normalement, qu'il ait un travail ou pas.

Parallèlement à ce filet minimum, les rapports, quasi unanimement, préconisent de fixer un salaire maximum – même si quelques ateliers dans les régions ont pris soin de souligner le danger qu'il y aurait à décourager les entrepreneurs et l'investissement. De fait, selon le cabinet de conseil Proxinvest, la rémunération des patrons du CAC 40 a atteint en moyenne 277 fois le smic – un niveau inégalé depuis 2003. Il semble donc juste de plafonner les rémunérations des dirigeants. En encadrant les écarts entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas de l'entreprise. En plafonnant les avantages annexes (retraites chapeau et autres parachutes dorés). En adossant la part variable de rémunération aux performances sociales et environnementales – et pas seulement financières – de l'entreprise.

Plus largement, il paraît nécessaire de rééquilibrer les gains et les pouvoirs des actionnaires et ceux des salariés. Mieux assurer la représentation des salariés dans les entreprises, voire, comme en Allemagne, mettre en place une cogestion. Ouvrir des droits aux nouvelles formes de travail. Revoir l'échelle des salaires d'une manière qui prendrait véritablement en compte l'utilité sociale des métiers. Revaloriser le travail social, les professions de l'enseignement, tous les métiers qui contribuent à lutter contre l'exclusion. Et bien sûr, rendre effective l'égalité entre femmes et hommes.

Les femmes sont les plus durement frappées par la précarité : elles détiennent 50% de richesses de moins que les hommes et 42% d'entre elles ne peuvent accéder à un emploi, du fait d'une charge ménagère qui elle, n'est pas rémunérée. Dans le travail, elles subissent des salaires plus faibles, davantage de temps partiel, moins de promotions – ce qui implique au final, en France, une retraite de 37% plus basse que celle des hommes. Les grandes entreprises établissent chaque année un index d'égalité salariale, qui prend en compte notamment l'égalité des salaires, la parité dans les plus hautes fonctions de l'entreprise, la répartition genrée des augmentations individuelles et des promotions. Pour inciter les entreprises à avancer dans l'égalité, la progression de cet index d'égalité salariale pourrait ouvrir des avantages fiscaux. D'autre part, la pause du congé maternité étant la cause principale du renforcement des inégalités, la question de l'allongement du congé paternité, qui fait débat, doit tout de même être posée.

Enfin, de nouvelles voies doivent être explorées pour faire reculer la précarité dans son ensemble et créer

des emplois pérennes. La mutualisation des emplois par le recours aux groupements d'employeurs pourrait être facilitée. Le succès de l'expérience « Territoire zéro chômeurs longue durée » menée avec le soutien d'associations de lutte contre l'exclusion ouvre une piste de réflexion prometteuse sur l'aide au retour à l'emploi. A rebours de la démarche habituelle – qui cherche quelles personnes peuvent correspondre à une offre d'emploi –, cette expérience part des compétences des chômeurs pour bâtir les emplois en CDI qui manquent à la collectivité. En somme, elle place l'humain au centre et le marché en arrière-plan – comme le souhaitent sur tous les sujets de multiples contributions.

V. Renouveler la démocratie

Les pauvres sont les plus nombreux, et pourtant leur voix ne porte pas dans la vie publique. 81 % des députés français sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure. 3% seulement sont ouvriers ou employés, alors qu'ils représentent 50% de la population active. Que les lois, notamment fiscales, émanant des classes supérieures favorisent la concentration des richesses et des pouvoirs n'a donc rien de surprenant. Et que les taux d'abstention augmentent d'élection en élection ne doit pas non plus étonner : une partie de la population ne se sent pas représentée, et en effet elle ne l'est pas.

Plusieurs mesures s'imposent, pour que les classes populaires et l'ensemble des citoyens deviennent partie prenante des choix politiques. Tout d'abord, le système électoral appelle une vaste réforme. Deux régions suggèrent de revoir le financement des partis : il s'agirait de mettre fin à la réduction d'impôt dont bénéficient ceux qui font un don à un parti (une mesure coûteuse pour les finances publiques mais qui ne profite qu'à ceux qui ont suffisamment de moyens de faire un don) pour affecter à chaque électeur une somme modeste (€ 7), qu'il donnerait au parti de son choix. Ainsi, tous les citoyens, quels que soient leurs revenus ou leur classe sociale, pourraient aider financièrement le parti qu'ils pensent le mieux à même de les représenter.

D'autre part, une démocratie plus directe, plus locale, permettrait de faire remonter la parole, d'initier des projets, de prendre des décisions au plus près des lieux où elles doivent s'appliquer, donc au plus juste des préoccupations des citoyens. Référendums, rencontres et débats citoyens, votations régulières doivent se multiplier.

Et pour que tous puissent participer en toute connaissance de cause aux choix politiques, chacun doit pouvoir bénéficier d'une information plurielle. Il s'agit donc d'assurer l'indépendance des rédactions et de garantir aux journalistes l'accès aux informations les plus étendues possibles. Plusieurs pistes sont lancées : contrôler la mainmise des grandes fortunes sur les médias et en limiter la concentration, rendre les rédactions indépendantes des actionnaires, annuler la loi sur le secret des affaires, protéger les journalistes contre les procédures « baillons », renforcer le statut des lanceurs d'alerte.

L'exigence de justice sociale passe également par une évaluation transparente des politiques menées. Les politiques publiques en matière d'aide sociale (par exemple pour les emplois aidés), d'aides aux entreprises (par exemple pour le CICE), devraient être évaluées et les évaluations rendues accessibles au public. Le site de l'Assemblée nationale, celui du Parlement européen permettent à tout citoyen de suivre les travaux (et les déclarations d'intérêt) des députés. Un système semblable devrait permettre à chacun de s'informer des travaux de l'administration et des services publics.

La nécessaire évolution de la démocratie ne se fera pas sans l'effort et la réflexion de tous. Le pouvoir, les biens matériels et culturels que procure la richesse conduisent à des représentations du monde qui s'inscrivent durablement dans les têtes. Ce que vous êtes, ce que je suis, est le résultat de multiples intériorisations, qui font que je sais que j'occupe cette place-là dans la société. Cette richesse symbolique conduit les classes populaires à participer à leur propre domination. Or ceux qui ne possèdent rien ne sont pas rien. Dénouer les liens de cette « servitude volontaire » passe par un examen de nos valeurs.

Stigmatiser la pauvreté, c'est ajouter de l'injustice à l'injustice. La sociologue Elvire Bornand rappelle « combien il est difficile de franchir un jour la porte d'un service d'aide et d'y faire la queue avec à la main une chemise remplie de justificatifs prouvant qu'on est désormais pauvre ». La pauvreté est un combat, qui

demande du courage au quotidien. Un tiers des personnes qui y ont droit ne demandent pas d'aides sociales. Nous devons apprendre à favoriser d'autres références que l'argent, les possessions et tout ce que la publicité nous vend comme essentiel. Commencer par sortir en pensée d'un système marchand qui ne raisonne qu'en termes de pouvoir d'achat, de concurrence et de croissance. Sortir du sentiment de frustration perpétuellement inassouvie. Revenir à une simplicité de vie. Préférer l'être au paraître.

Nos choix et nos comportements individuels quotidiens ont une incidence sur l'ensemble du système. Nous devons réfléchir à nos achats. Si nous en avons les moyens, choisir des fournisseurs qui adoptent une éthique de solidarité, de respect de l'environnement, de la santé. Réduire nos déchets, amplifier l'économie circulaire fondée sur le recyclage et les réparations, pratiquer une consommation de proximité, partager la propriété de certains biens comme les voitures, les outils, les machines, bref, consommer moins et en accord avec nos valeurs. Et pourquoi pas, s'interdire d'avoir recours aux entreprises comme Uber, Amazon, ou les hypermarchés, qui exercent une pression insoutenable sur leurs salariés et tirent vers le bas les standards sociaux...

Nous devons réapprendre le collectif. Comprendre et affirmer à l'école, et plus généralement dans l'éducation, que la compétition est moins performante que la coopération. Nous devons bâtir un vivre ensemble, fondé sur le lien social et la qualité de vie. Donner quelques heures par mois à la collectivité pour épauler les plus fragiles, et par exemple, échanger savoirs et compétences dans des structures intergénérationnelles. Mais aussi nous former sur les questions sociales et économiques, pour être capables de peser sur les choix politiques. Et prendre toute notre place de citoyens au cœur de la cité. Assister aux conseils municipaux, nous engager dans les associations, les groupements, les collectifs, les syndicats, où que ce soit pour susciter une volonté de changement social. Penser la réponse politique à l'injustice sociale, c'est d'abord se convaincre que nous sommes tous capables d'agir à l'échelle individuelle et collective : dans des conseils d'administration, dans des associations, via des initiatives populaires, des commissions citoyennes. Rester passifs serait admettre et légitimer le pouvoir des forts, des privilégiés (dont nous faisons nous-mêmes peut-être partie) sur les plus faibles.

Conclusion

Vue de loin, la lecture de l'ensemble des rapports me semble manifester un besoin de changer en profondeur le fonctionnement de notre société.

Limiter les versements de dividendes, équilibrer les droits des salariés et des actionnaires, repenser la fiscalité du patrimoine et des successions, revenir aux biens communs, c'est postuler que le droit de propriété ne doit plus être absolu et indiscutable, mais qu'il puisse être limité par un impératif de justice sociale.

Bâtir en repartant des connaissances de populations locales, des compétences des chômeurs, des initiatives de citoyens, de la proximité tant pour la production que pour la consommation, c'est affirmer l'importance de l'horizontalité : la coopération des citoyens entre eux. Et c'est aussi inverser la verticalité du pouvoir et vouloir qu'il s'exerce des citoyens vers les dirigeants.

Ces deux grands axes, s'ils étaient mis en œuvre, nous permettraient sans aucun doute de faire resurgir les valeurs fondamentales de notre démocratie. Liberté, égalité, sororité et fraternité.